

## *Tanulmány*

Adrienn Szecskó

### **De catin à marie-couche-toi-là.**

### **Désignation de la femme de mauvaise vie et de la prostituée à l'aide des prénoms dans l'argot français du 19<sup>e</sup> siècle**

#### **Abstract**

Several nations cultivate the habit of using first names to refer to persons or objects with pejorative connotation. In this paper I examine first names denominating prostitutes and loose women in the French slang of the 19<sup>th</sup> century. After presenting the characteristics of my corpus I classify the terms according to their morphological forms and to the period in which they were used. In the last part of the paper I present their semantic specificities, their interpretation is based on connotations in the majority of cases.

*Keywords* : French slang in the 19th century, prostitutes and loose women, first names

#### **Introduction**

Considérée comme un des plus vieux métiers du monde, la prostitution existe depuis l'aube de l'humanité, la femme dévergondée, qui n'hésite pas à livrer ses charmes à des hommes dont elle croise le chemin, on peut la voir réapparaître à chaque époque. Étant donné qu'originellement l'argot s'employait dans le milieu des malfaiteurs, les termes désignant les filles publiques s'y manifestent en abondance. En tenant compte du fait que dans la plupart des cas, on utilise les expressions identiques pour dénommer les filles de joie, qui gagnent leur pain en attirant les hommes, et les femmes qui n'exercent pas cette profession, mais qui se laissent séduire facilement, je vais examiner conjointement les termes utilisés pour ces deux catégories. Un changement survenu dans l'histoire de l'argot au 19<sup>e</sup> siècle facilite mon analyse : vu que les personnes n'appartenant pas au milieu des criminels commencent à se préoccuper de ce registre, à partir des années 1850, les dictionnaires d'argot prolifèrent. Étant donné que traiter le milieu de la prostitution se présentait comme une entreprise délicate, les auteurs craignaient dans une certaine mesure d'aborder cette thématique. En constatant le nombre élevé des termes, j'ai été obligée de diminuer le cercle de mes recherches. Dans la langue française comme dans beaucoup d'autres langues, on cultive l'habitude d'employer les prénoms pour désigner des personnes ou des objets souvent avec une valeur péjorative, j'ai donc décidé de me restreindre à examiner les prénoms.

## L'ouvrage sociologique de Parent-Duchâtelet

Avant de passer en revue les ouvrages et les dictionnaires consultés au cours de mes recherches, je souhaiterais présenter dans mon analyse une œuvre sociologique, le travail précurseur d'Alexandre Parent-Duchâtelet, qui s'est livré à l'étude de la situation et des conditions de vie des prostituées. Pour son œuvre intitulée *De la prostitution dans la ville de Paris*, publiée en 1837, on doit prendre en considération son travail minutieux. En plus, il a consacré deux chapitres à mon sujet, l'un sur les surnoms des filles publiques, l'autre sur leur argot.<sup>1</sup> Il précise qu'il a entamé son travail à la demande de quelqu'un qu'il ne préfère pas nommer, et même après le décès de ce dernier, il n'a pas abandonné son projet dont le but était d'améliorer les conditions générales des prostituées. Dans l'introduction de son œuvre, il disserte longuement sur les obstacles qu'il devait surmonter, étant donné que la grande majorité de la société, en raison de son ignorance, considérait scandaleux le fait de se livrer à une telle activité. Vu son élaboration méticuleuse, je trouve fort étonnant qu'il nie l'existence de l'argot des filles de joie de Paris.<sup>2</sup> D'après lui, elles emploient en petite quantité des termes typiquement attachés à ce métier. Il considère que ce sont uniquement des prostituées exerçant plutôt en tant que voleuses qui se sont approprié l'argot des malfaiteurs. Par contre, il fait la remarque juste que le langage de ces filles se transforme de génération en génération.

Il consacre quelques pages de son œuvre aux surnoms pris par la plupart des prostituées. Il énumère respectivement trente-cinq faux noms employés par les filles publiques de classe inférieure et celles de classe élevée. Parmi les premiers, on ne peut relever qu'un prénom (Colette) et une expression intégrant un prénom (Mont-Saint-Jean), tandis que les prostituées de haute catégorie avaient l'habitude de se faire appeler par des prénoms (trente-trois sur trente-cinq). En observant minutieusement la liste, on peut déceler plusieurs tendances :

1. prénoms inspirés par l'Antiquité grecque : Aspasia (hétaïre grecque), Calliope, Thalie (deux des sept muses)
2. prénoms provenant de l'époque romaine : Flavie, Octavie
3. prénoms anglais : Amanda, Fanny, Malvina, Paméla
4. prénoms empruntés de la littérature : Armide, Lodoïska, Zélie<sup>3</sup>

Malgré la diversité de ces dénominations, on peut constater un point commun, toutes servent à prouver la culture générale, le raffinement du porteur du prénom, dans ce cas, de la prostituée fréquentant la haute société.

## Ouvrages étudiés

On peut diviser les sources étudiées dans trois groupes : 1. ouvrages traitant la prostitution et contenant un lexique 2. dictionnaires de la sexualité 3. dictionnaires d'argot. En examinant des ouvrages décrivant le milieu des filles publiques, on ne peut en énumérer que trois qui

---

<sup>1</sup> II.7 Faux noms pris par la plupart des prostituées 126-133, II.9 Les prostituées ont-elles un argot particulier ? 137-138

<sup>2</sup> Lacroix contredit totalement cette prise de position, selon lui, les prostituées ont élaboré un langage de convention qui peut être attesté non seulement dans la capitale, mais aussi à travers les provinces. 90

<sup>3</sup> Armide (en italien Armida): un personnage de l'épopée du poète Torquato Tasso, intitulée, *La Jérusalem délivrée* ; Lodoïska : protagoniste d'*Une année de la vie et des amours du chevalier de Faublas* de Jean-Baptiste Louvet de Couvray (1786), qui a inspiré plusieurs ballets et opéras, Zélie : on retrouve ce prénom dans les œuvres suivantes LA BRUYÈRE Jean de, *Les Caractères* (1696), GODARD D'AUCOUR Claude, *Mémoires turcs*, (1743), DUMAS PÈRE Alexandre, *Antony*, (1831), BALZAC Honoré de, *Ursule Mirouët*, (1842), BALZAC Honoré de, *Les Employés*, (1844), BALZAC Honoré de, *Les Petits bourgeois*, 1850

contiennent un lexique. Détéville, dans son œuvre intitulée *Le Palais-Royal ou les Filles en bonne fortune*, publiée en 1815, consacre un recueil très mince aux termes d'argot. Dans le chapitre XXVII<sup>4</sup>, il n'énumère que neuf expressions, tout en étant conscient qu'on pourrait compiler tout un volume sur le sujet. En 1841, Aimée Lucas nous fournit un lexique aussi restreint que son prédécesseur, juste quelques pages dans *Des dangers de la prostitution*. Ce que l'on peut considérer comme originalité de son lexique, c'est qu'il indique les termes argotiques après la définition dans la langue courante. J'estime qu'il vaut la peine de mentionner une expression contenant un prénom, bien qu'elle ne désigne pas la prostituée elle-même, mais son comportement. Les contemporains désignaient une femme qui faisait la mijaurée, affectait la pruderie avec la locution *faire sa Sophie*. Chez Lucas, on peut relever l'expression *faire des manières à la Paul*<sup>5</sup> pour dénommer la fille de mauvaise vie qui agit de cette manière. Dans *l'Histoire de la prostitution chez tous les peuples du monde depuis l'Antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours*, éditée sous le nom de Pierre Dufour, mais attribuée à l'académicien Paul Lacroix, l'auteur insère une vingtaine de pages, intitulé « Le jargon ou argot de la prostitution<sup>6</sup> ». Malheureusement, ce chapitre prometteur ne nous apporte pas un lexique actuel, mais il tire la grande majorité de ses exemples de « Erotica verba », recueil que l'Abbé de l'Aulnaye a ajouté à son édition érudite des *Oeuvres de Rabelais* (1820). Étant donné la brièveté et le caractère désuet de ce témoignage, je n'ai pas pu les utiliser pour mon analyse.

Si on jette un coup d'œil aux œuvres consacrées au lexique érotique, trois seulement valent la peine d'être citées. Sous le pseudonyme Louis de Landes, se cacherait en réalité le bibliothécaire du roi des Belges, Auguste Scheler.<sup>7</sup> Dans son glossaire, on peut relever uniquement le terme *catin*. En observant l'intégralité de son lexique, il paraît évident que l'auteur s'est fixé comme objectif, avant tout, de collectionner les termes désignant l'acte sexuel, et les dénominations des parties sexuelles de l'homme et de la femme. Celui qui se considérait comme le professeur de la langue verte, Alfred Delvau, compile un vocabulaire énumérant les termes de la sexualité, le *Dictionnaire érotique moderne*. Selon lui, son travail comble un vide, étant donné que personne avant lui n'a traité ce sujet de manière exhaustive.<sup>8</sup> Il n'apprécie guère l'ouvrage de son prédécesseur et lui reproche d'avoir pris la précaution de se cacher en utilisant un pseudonyme. Pour la première édition, sous le lieu de publication Freetown s'abrite en réalité la ville de Bruxelles. Étant donné que cette édition a été condamnée à la destruction totale en 1865, on affronte d'énormes difficultés pour en retrouver un exemplaire. Pour mes recherches, j'ai du utiliser la quatrième édition sans date, qui serait parue en Suisse, à Bâle à l'Imprimerie de Karl Schmidt. En réalité, elle a dû être imprimée à Bruxelles en 1880.<sup>9</sup> Dans *Le petit citateur*, Jules Choux s'autoproclame comme celui qui complète le travail de Delvau en tant que « bachelier es mauvaises langues ». Il souligne cet aspect dans l'avis précédant son recueil pour justifier les raisons pour lesquelles tel ou tel mot connu ne figure pas chez lui.

<sup>4</sup> Détéville (1815) chapitre XXVII 122-124.

<sup>5</sup> Lucas, Aimée (1841) 34

<sup>6</sup> Dufour, Pierre (1853) chapitre XXIV 87-105.

<sup>7</sup> On décèle cette hypothèse dans l'Introduction (intitulée Aux Esprits libres) à la quatrième édition du Dictionnaire érotique de Delvau. (VI) Le bibliographe et essayiste belge, René Fayt soutien ce point de vue, bien que la Bibliographie Nationale ne mentionne pas le glossaire. (Fayt, René (1993) : Auguste Poulet-Malassis à Bruxelles. Bruxelles : Les Libraires Momantanément Réunis. 91-95)

<sup>8</sup> Delvau, Introduction de la 1<sup>ère</sup> édition VIII. « Aucun écrivain, jusqu'à ce jour, ne s'est senti assez franc du collier ni assez ferme des rognons pour entreprendre la publication d'un Dictionnaire érotique complet... »

<sup>9</sup> Fayt, René (1999): Un aimable fauborien Alfred Delvau (1825-1867). Bruxelles : E. Van Balberghé : The Romantic Agony. 86

Comme j'y ai fait référence dans l'introduction, dans la première moitié du siècle, on ne peut recueillir que de faibles témoignages concernant notre sujet. Dans *Les voleurs* (1837) attribué à Vidocq, ancien forçat devenu policier et dans l'ouvrage d'Halbert d'Angers (1849), on ne peut déceler aucun prénom employé pour désigner la prostituée.<sup>10</sup> Concernant le dictionnaire de d'Hautel (1808), étant donné qu'il a été publié au début du siècle, il reflète plutôt l'usage du siècle précédent.<sup>11</sup> Parmi les dictionnaires généralistes de l'argot, je me sens obligée de justifier le fait d'avoir inclus dans mes recherches les dictionnaires d'Aristide Bruant et de Gustave Rossignol, édités en 1901 et celui d'Hector France. Étant donné que le registre argotique est avant tout un registre oral, ses expressions mettent un certain temps avant d'être pris en compte par des argotographes. Comme le décrit Jean Richepin dans la Préface du lexique de Delesalle : « Organisme vivant, en perpétuelle décomposition et recomposition, l'argot est essentiellement instable. Plus vite que la langue ordinaire, il se métamorphose. ... L'instantané qu'on en prend aujourd'hui n'est plus ressemblant demain. »<sup>12</sup> De cette manière, les termes figurant dans l'ouvrage de Bruant, étaient sans doute en usage avant sa publication. Par rapport au vocabulaire d'Hector France, édité en 1907, on doit souligner le fait que l'auteur a commencé de publier son travail à partir de 1894, en séries bimensuelles, et en 1901 au moment où R. Yve-Plessis a mis en publication sa bibliographie de l'argot, il déclare que la série approche à sa fin.<sup>13</sup> Ce qui rend spécial l'ouvrage de France c'est qu'il affirme avoir copié le travail de ses prédécesseurs et n'avoir contribué au lexique que de façon modeste.<sup>14</sup>

### Sensibilité du sujet

Vu la thématique abordée, on peut constater des tâtonnements chez certains auteurs. En même temps, ils laissent savoir que même si eux, ils n'osent pas se hasarder sur ce terrain épineux, ils sont bien conscients que ce milieu possède un langage très riche en expressions argotiques. Déterville affirme que « ... il faudrait un volume pour expliquer tous les termes dont ces misérables créatures se servent pour s'entendre entr'elles. »<sup>15</sup> Aimée Lucas estimant qu'il est inévitable d'intégrer un tel vocabulaire dans son ouvrage pour que ça soit compréhensible, mais en même temps, il se limite au strict nécessaire afin de ne pas choquer les gens honnêtes.<sup>16</sup> Lacroix attire l'attention sur le fait que jusqu'à ce jour-là personne n'a osé traiter le langage de ce milieu<sup>17</sup>. L'auteur du Glossaire érotique de la langue française décrit ainsi la difficulté à affronter pour la personne qui se fixe l'objectif de présenter le vocabulaire de la sexualité : « Il faut avoir un certain courage pour faire un livre comme celui-ci ; car, tout d'abord, la plupart des personnes qui l'ouvriront s'empresseront de le rejeter comme un tissu

---

<sup>10</sup> Même si on ne peut pas relever des prénoms, l'auteur intègre le terme *pierreuse* pour désigner une fille publique en plus en se référant à l'oeuvre de Parent-Duchâtelet. (tome II. 20)

<sup>11</sup> D'Hautel (1808) : cateau, catin 162, janneton tome II 60, margot tome II 114.

<sup>12</sup> Delesalle (1896), Préface VII.

<sup>13</sup> Yve-Plessis (1901) : Bibliographie raisonnée de l'argot et de la langue verte. Paris : H. Daragon : P. Sacquet. p. 150, entrée 317. cf. Delaplace, Denis (2004) : *Bruant et l'argotographie française*. 25-27.

<sup>14</sup> France (1907) : Introduction

<sup>15</sup> Déterville (1815) : 124.

<sup>16</sup> Lucas, Aimée (1841) 38

<sup>17</sup> Dufour, Pierre (1853) 88. « Si la philologie érotique pouvait entrer dans une histoire générale de Prostitution, nous pourrions lui consacrer plusieurs chapitres très-neufs et très-intéressants ; car il n'existe pas encore un ouvrage spécial, dans lequel on ait étudié à fond les origines de la langue ou plutôt du jargon des mauvais lieux. »

d’obscénités, qu’un homme qui se respecte n’aurait jamais dû mettre au jour. »<sup>18</sup> En feuilletant son lexique, cela se manifeste clairement que même s’il tâche d’accomplir ce travail périlleux, lui-même, il considère la plupart des expressions comme vulgaires, et on peut déceler la locution « employé dans une scène obscène » dans un nombre considérable des entrées.

Cependant, les lexicographes n’hésitent plus à intégrer les termes grivois dans leurs dictionnaires, comme l’illustre Alfred Delvau dans l’introduction de son *Dictionnaire érotique moderne* : non seulement les simples curieux, mais également les gens lettrés estiment l’édition de ce type comme un ouvrage nécessaire.<sup>19</sup> Lorédan Larchey, bibliothécaire érudit, auteur d’un lexique argotique édité de nombreuses fois, souligne l’importance de présenter ce qui se dit, et pas seulement ce qui doit se dire.<sup>20</sup> Malgré cela, même lui, il se sent obligé de céder aux gens qui crient au scandale : le terme Jeanfoutre désignant ‘un coquin, un misérable’ apparaît sous la forme Jeanf—tre dans les 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> éditions de son dictionnaire.<sup>21</sup>

### La microstructure des entrées

En examinant de près la microstructure des entrées, on reçoit une image hétéroclite, les dictionnaires fournissent une description plus ou moins détaillée des termes selon la prise de position des auteurs vis-à-vis du registre argotique. Le lexique de la Rue et celui de Lermina et de Lévêque s’avèrent les plus minimalistes : le premier donne la signification des termes argotiques, le dernier, au contraire, précise l’équivalent argotique des définitions en français standard. Chez certains auteurs comme Rigaud ou Fustier, qui a ajouté un supplément au dictionnaire de Delvau, la construction des entrées se manifeste d’une manière très hétérogène, même si on trouve obligatoirement une définition, les citations, l’étymologie, l’appartenance à un tel ou tel argot apparaissent d’une manière aléatoire. Parmi tous ces auteurs, on peut estimer que c’est Lorédan Larchey qui se montre le plus à la hauteur de la tâche : de son point de vue, on peut intégrer un mot dans un lexique en s’appuyant sur des exemples justificatifs, les citations qui viennent de tel ou tel auteur confirment l’apparition des termes au sein de son vocabulaire. C’est également lui qui insiste sur l’importance de l’origine des entrées. Concernant la méthode de recueillir les données, Alfred Delvau fait une démarche totalement opposée à celle de Larchey. Comme l’argot est avant tout une langue orale, Delvau se fie avant tout au témoignage des interlocuteurs.<sup>22</sup> Ce qui vaut la peine d’être observé, c’est qu’il ne construit pas les entrées de la même façon dans ses deux ouvrages. Dans le *Dictionnaire érotique moderne*, après avoir précisé la définition, dans certains cas il essaie de reconstituer l’étymologie et il énumère des citations. Cependant, dans le *Dictionnaire de la langue verte*, il préfère donner des synonymes, et détermine que tel terme appartient à tel argot. Larchey prend position consciemment contre cette démarche.<sup>23</sup> Georges

---

<sup>18</sup> de Landes, Louis (1861, Avant-propos V)

<sup>19</sup> Delvau, Alfred (1879-1880) VIII

<sup>20</sup> Larchey, Lorédan (5<sup>ème</sup> édition 1865) V

<sup>21</sup> Larchey, Lorédan (1872, 6<sup>ème</sup> édition, 159), (1878, 7<sup>ème</sup> édition, 211)

<sup>22</sup> Hector France avoue humblement que lui, il a juste recopié les travaux des autres, et qui en a rajouté très peu. (Préface)

<sup>23</sup> « En spécialisant, on court un autre danger, on reste fatalement au-dessous de sa tâche. Chaque corps de métier, chaque atelier, chaque collège, chaque café, chaque quartier ont leurs petits argots. Si vous donnez l’un, il faut les donner tous. Vous vous noyez alors dans l’infini et dans le puéril. » (1872, 6<sup>ème</sup> édition, p. 14)

Delesalle établit une tripartition (argot de malfaiteurs, fr. populaire et fr. familier) qui fait penser aux registres dans le sens moderne. Malheureusement, comme ce n'est pas lui qui a composé l'introduction pour son lexique, on ne peut pas savoir ce qu'il entend exactement par les dénominations français populaire et familier. Étant donné que dans la grande majorité des dictionnaires, toutes les entrées sont composées en capitales, on ignore si le nom propre donné a été lexicalisé ou pas, excepté le *Dictionnaire de la langue verte* de Delvau et le lexique de Jules Choux, qui précisent pour chaque lexème de quelle partie du discours il s'agit. Concernant les autres vocabulaires, c'est grâce aux exemples qu'on peut vérifier le niveau de lexicalisation des termes : ils apparaissent précédés d'un article ou d'un déterminant démonstratif ou possessif. Bien évidemment, dans le cas des auteurs qui omettent des exemples, on reste sans information sur la nature des termes.

Bien que l'argot soit avant tout un registre oral, étant donné que j'ai consulté pour mes recherches des sources écrites, je voudrais insérer quelques mots sur la forme écrite des prénoms. La prise de position de l'auteur du *Glossaire érotique* est la suivante : « Quant à l'orthographe, nous avons suivi en général celle qui est adoptée actuellement, celle des temps anciens étant si variable, même dans le même auteur, que nous n'aurions su laquelle choisir. Seulement, nous avons indiqué toutes les manières diverses d'orthographier le même mot, en renvoyant pour les explications et les citations à celui qui est écrit à la moderne. »<sup>24</sup> Dans mon étude, cela ne concerne que deux prénoms :

*goton, gothon*

*cateau, catau/cathau, cato*

## Morphologie

De point de vue morphologique, trois groupes distincts s'esquissent :

1. des prénoms simples : Jacqueline, Madeleine, Manon
2. des prénoms hypocoristiques :

Selon la formation des diminutifs, on peut constater l'emploi varié des divers suffixes.

Suffixation : -ine : *Arthurine*

-on : *Jeanetton*

Troncation : apocope :

Aucun des prénoms n'a été créé en recourant uniquement à l'apocope ou à l'aphérèse. Chaque fois on ajoute un suffixe ou parfois même deux à la forme tronquée.

Apocope et suffixation : -o(t) : *Cato, Margot*

-in : *Catin*

-iche : *Catiche*

double suffixation : *Margoton, Marguineton, Marguinchon*

Aphérèse et suffixation : -on : *Goton*

Parmi les suffixes énumérés, c'est le suffixe -iche qui sert à construire des termes du français familier et argotique.

Par rapport au terme *goteur*, même si Lucien Rigaud fait le rapprochement avec le prénom *goton*,<sup>25</sup> cette expression semble désigner un libertin, il viendrait du verbe *goder* signifiant 'jouir sexuellement'.<sup>26</sup>

---

<sup>24</sup> Landes, Louis de(): Avant-propos VIII

<sup>25</sup> Rigaud 1888 : 199

<sup>26</sup> Esnault, Gaston (1965): *Dictionnaire historique des argots français*. Paris : Larousse. 338, 342 ; Le Grand Robert (version en ligne)

### 3. des syntagmes exocentriques

- contenant le prénom Marie : *Marie-Calèche, Marie-couche-toi-là, Marie-mange-mon-prêt, Marie-pique-rempart, Marie Pattes-en-l'air, Marie-sac-au-dos, Marie-salope.*
- intégrant l'expression Saint-Laze qui désignait la prison Saint-Lazare où on incarcérait les filles publiques : *bijou de Saint-Laze, gibier de Saint-Lazare, rosière de Saint-Laze ou de Saint-Lago.*

On doit souligner le fait que parmi ces termes on peut retrouver un seul prénom masculin, Louis, cependant en tant que substantif utilisé au féminin : *ma Louis, ma Louis XV*. Il est intéressant de signaler la présence d'un verbe chez Delvau, formé du prénom *catin* : *se catiniser* signifie 'devenir prostituée'.<sup>27</sup>

## Datation

En ce qui concerne la datation des différents prénoms, trois groupes distincts s'esquissent. Bien que l'argot soit en changement perpétuel, on peut déceler des termes qui s'ancrent d'une manière dans ce registre, que l'on peut retrouver pendant des siècles. On peut observer cette tendance concernant notre corpus. *Jeanneton* et trois diminutifs respectifs de Catherine (*catau, catin*<sup>28</sup>, *catiche*) de Marguerite (*goton, margot, margoton*) désignaient la fille publique avant le 19<sup>ème</sup>,<sup>29</sup> et ils sont répertoriés dans le Trésor de la Langue Française et dans la dernière version du Grand Robert électronique, même si accompagnés des mentions 'vieux' et 'vieilli'.

Dans le deuxième groupe, on peut classer les termes qui semblent être inventés et utilisés typiquement au 19<sup>ème</sup> siècle. *Arthurine, jacqueline* et *margueniton* figurent comme démodés dans le dictionnaire de Bruant. On peut intégrer dans ce groupe les termes et les locutions suivantes : *bijou et rosière de Saint-Laze, louis*<sup>30</sup>, *lucrèce, manon, marguinchon, Marie-Calèche, Marie-mange-mon-prêt, Marie-pique-rempart, Marie Pattes-en-l'air, Marie-sac-au-dos.*

Enfin, on emploie encore de nos jours deux expressions exocentriques *marie-couche-toi-là* et *marie-salope*, respectivement dans le registre familial et dans le registre populaire. Le premier apparaît en 1867 dans le *Dictionnaire de la langue verte* de Delvau, la première attestation du dernier est datée de 1831 dans le *Grand Robert* et 1845 dans le *Trésor de la langue française*.

## Apparition singulière de certains termes

On relève six termes qui figurent seulement chez un auteur, par conséquent, le fait de les intégrer dans notre analyse devient contestable. En examinant de près ces expressions, on peut donner un avis plus certain.

---

<sup>27</sup> Delvau (1866) : 81

<sup>28</sup> Lacroix considérait que le terme *catin* s'employait depuis peu de temps, pourtant c'est dans une épigramme de Clément Marot qu'on peut déceler à la première moitié du 16<sup>ème</sup> siècle. Pour la datation de ce poème, les données lexicographiques diffèrent, on retrouve 1530 dans le Grand Robert et 1547 dans le Trésor de la langue française et le Dictionnaire historique de la langue française (tome 1 622)

<sup>29</sup> Jeanneton : La Fontaine, *Lettre du 18 août ds Œuvres complètes*, éd. H. Régner, t. 9, p. 436 ; Margot : ca 1550 «femme de moeurs légères» (ds *Anc. Théâtre fr.* d'apr. FEW t. 6, 1, p. 323b), *catin*: cf note 25

<sup>30</sup> Cellard-Rey estiment que *Louis XV* est encore compris, sinon usuel, tandis que l'éclipse *Louis* apparaît chez eux comme vieux. Cellard, Jacques-Rey, Alain (1991) : *Dictionnaire du français non conventionnel*. Paris : Hachette

*Attrape-miché*

s. m. fille sage qui vous fout la vérole en se laissant prendre de force (1869 Choux :34)

Ce qui peut justifier l'authenticité de ce terme, c'est le fait que même de nos jours miché s'emploie pour désigner le client d'une fille publique. Par contre, on peut douter de l'exactitude de la définition.

*fille d'Ève* (1857 Furpille, Eugène)

Dans ce lexique, cette expression dénomme aussi tout simplement l'être humain de sexe féminin. Ève, comme incitatrice au péché originel, la première pécheresse peut facilement devenir le symbole de celle qui engendre la fille publique.

*Marie-Calèche* (1901 Bruant 374)

Cette locution apparaît comme une expression appartenant à l'argot algérien sans aucune autre explication. Cependant, on retrouve le terme Calège désignant la prostituée chez Vidocq. (1836 :44-45) Sainéan le dérive du portugais calecho désignant 'une femme ennuyante, importune'.<sup>31</sup>

*Marie Pattes-en-l'air* (1900 Lermina-Lévêque 64)

Comme il s'agit d'une expression imagée, il est facile de deviner son sens.

*Messaline*

femme qui n'est jamais lasse de se donner aux hommes ; prostituée (voir citation dans l'Annexe) (1869 Choux\_233)

Bien qu'on détienne ce seul témoignage du 19<sup>ème</sup> siècle, on peut retrouver le prénom de l'épouse nymphomane de l'empereur Claude employé pour les filles de joie dans Le Trésor de la Langue Française et également dans Le Grand Robert.

*Nichette = Nichonette*

s.f. femme légère, à la mode (1896 Delesalle 192)

Normalement, les argotographes intègrent le diminutif du prénom Eugénie (Niniche, Nichette etc.) comme un terme d'affection. Delesalle pouvait être influencé par l'adaptation théâtrale de La Dame aux Camélias, dans laquelle Dumas fils met en scène une prostituée qui s'appelait Nichette.<sup>32</sup>

*Sophie de carton*

femme qui pose à tort pour la vertu (1896 Delesalle : 272)

On ne peut pas être certain que cette dernière expression soit une invention de Delesalle. Tout ce qu'on peut affirmer c'est que le prénom Sophie servait à dénommer la fille faisant des manières, et si elle est de carton, ça désigne quelqu'un de factice.

---

<sup>31</sup> Sainéan, Lazare (1907) : L'argot ancien (1455-1850) : ses éléments constitutifs : ses rapports avec les langues secrètes de l'Europe méridionale et l'argot moderne : avec un appendice sur l'argot jugé par Victor Hugo et Balzac. Paris : Honoré Champion. p. 86

<sup>32</sup> La Dame aux camélias pièce en cinq actes, représentée pour la première fois à Paris sur le théâtre du Vaudeville le 2 février 1852

## Analyse sémantique

Afin d'analyser de point de vue sémantique les termes utilisés pour désigner une femme facile, on doit introduire certaines notions employées par Gary-Prieur dans sa *Grammaire du nom propre*. Elle fait la distinction entre le sens et le contenu du nom propre. Elle entend par *sens* « une propriété qui caractérise le nom propre en tant qu'unité de langue »<sup>33</sup>, c'est-à-dire 'nommer un individu'. Par le contenu d'un nom propre, elle entend « un ensemble de propriétés attribuées au référent initial de ce nom propre dans un univers de croyance. »<sup>34</sup> Pour interpréter un nom propre dans le discours, on n'est pas obligés d'avoir une connaissance encyclopédique, mais on doit avoir une connaissance discursive du référent initial. Même si ce dernier a un rapport avec la connaissance encyclopédique, il prend sa source dans le discours lui-même.

« J'en ai connu qui, sous l'apparence de saintes, étaient de véritables Messalines! » (Flaubert, *Bouvard*, t. 2, 1880, p. 58).

Dans le cas de la phrase citée ci-dessus, on peut parler de l'interprétation métaphorique du nom propre *Messaline*, étant donné qu'on doit prendre en compte une propriété du référent initial, le fait qu'il s'agit d'une femme débauchée. Ce principe est valable pour les prénoms suivants : fille d'Ève, Louis (XV), Madeleine, Manon et Nichette. Concernant les deux personnages bibliques et l'héroïne de l'abbé Prévost, leur emploi dans ce sens n'exige pas d'explications. L'utilisation du prénom masculin Louis, abréviation de Louis XV s'explique de deux manières différentes. L'hypothèse la plus plausible est que son emploi est dû tout simplement au libertinage connu de ce souverain. Selon une autre théorie, il désignait la fille de joie, étant donné que dans les maisons closes les prostituées utilisaient de la poudre de riz et des mouches comme sous le règne de Louis XV. On peut traiter le cas de *Lucrece* comme un exemple à part. Même si ce prénom est utilisé dans un sens péjoratif, originellement dans l'histoire romaine Lucrece était une femme vertueuse : l'épouse de Tarquin Collatin après avoir été violée par Sextus Tarquin se donna la mort. Dans l'argot du 19<sup>ème</sup> siècle elle désigne une femme chaste en apparence.

Francisque Michel (1856) dans son ouvrage, le premier rédigé par un érudit, observe que dans ce registre, on a tendance à utiliser les prénoms avec une connotation négative et pour étayer ses propos il cite Montaigne : « Chaque nation a quelques noms qui se prennent, je ne sais comment, en mauvaise part ; et à nous, Jehan, Guillaume, Benoît », *Essais* I. I, ch. XLVI. On peut retrouver la même conclusion chez Lorédan Larchey : « Il était de mode autrefois (pour ne citer que Bernard, Claude, Joseph etc.) de donner à chaque prénom un double sens plus ou ridicule. » (Nouveau supplément. 1889 : 133) Dans notre corpus, on peut citer les exemples des différents diminutifs de Catherine (*catin, cateau, catiche*) et de Marguerite (*goton, margot, margoton, marguineton, marguinchon*) ou des syntagmes exocentriques contenant le prénom Marie, ou une *jacqueline* ou une *jeanneton*. Dans ces cas, il ne s'agit pas de l'interprétation métaphorique, on ne traitait pas une femme de margot ou de jacqueline, parce qu'un porteur de ces prénoms se comportait d'une façon vicieuse. Par conséquent, pour analyser ces termes on ne se réfère pas au contenu du référent initial, mais on doit rendre compte de ce que Gary-Prieur appelle les connotations, les informations secondaires véhiculées par un nom propre.<sup>35</sup> Pour les exemples cités ci-dessus, on peut

---

<sup>33</sup> Gary-Prieur 39

<sup>34</sup> Gary-Prieur 51

<sup>35</sup> Gary-Prieur 53-54

observer que ces prénoms étaient très populaires au 19<sup>ème</sup> siècle ou même avant, surtout parmi les paysannes, ou précisément parmi les servantes.<sup>36</sup>

Une analyse entreprise par une équipe des chercheurs du CNRS dans les années 1980 nous fournit la liste suivante des dix prénoms féminins les plus fréquemment donnés en tant que premiers prénoms au 19<sup>ème</sup> siècle : 1. **Marie** (12661) 2. **Jeanne** (2408) 3. Louise (1466) 4. Anne (1434) 5. **Marguerite** (1163) 6. Françoise (977) 7. **Catherine** (925) 8. Joséphine (758) 9. Madeleine (597) 10. Eugénie (522)<sup>37</sup> Si on compare cette liste avec celle de notre corpus, on peut constater qu'effectivement on employait pas mal d'expressions incluant le prénom Marie, et que ce sont juste les prénoms Arthurine, Jacqueline et Sophie qui manquent parmi les prénoms les plus populaires du 19<sup>ème</sup> siècle. J'ai déjà examiné le cas de Sophie en analysant les termes qui ne figurent que dans un seul dictionnaire. En ce qui concerne *Arthurine*, c'est la forme féminine diminutive d'Arthur employé à cette époque pour désigner un client qui paie peu ou ne paie pas du tout.

Pour finir notre analyse sémantique, on doit examiner les expressions finissant par Saint-Laze (ou dans un cas, de Saint-Lago). La prison Saint-Lazare, située dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris existait déjà pendant la Révolution. Par contre, avec le développement des maisons closes elle devient un « hôpital-prison » des prostituées où elles doivent passer pour des visites médicales et où elles sont détenues, si elles refusent de passer ces dernières. Par conséquent, c'est tout à fait compréhensible que de telles expressions que gibier, rosière et bijou de Saint-Laze servent à dénommer les filles publiques.

### **Classification des termes selon leur sens**

Même si tous les mots recueillis désignent 'la femme de mauvaise vie', la question se pose de savoir si on a la possibilité d'établir des groupes selon certains critères. C'est Aristide Bruant qui essaie de mettre un certain ordre dans la multitude des expressions et déploie des efforts pour les classer. À mon avis, en relisant des témoignages des différents auteurs, il est difficile de déterminer les contours de tel ou tel groupe, excepté un seul cas. On peut distinguer les désignations des filles de joie qui gagnent leur pain en se traînant autour des camps militaires : *Marie-mange-mon-Prêt*, *Marie-pique-rempart*, *Marie-sac-au-dos*. Hector France range aussi l'expression *Marie-couche-toi-là* dans cette catégorie.<sup>38</sup> Dans le cas *Marie-pique-rempart* et *Marie-sac-au-dos*, on peut facilement saisir l'image et comprendre pour quelle raison on les attache à la vie des soldats, pour les autres, on peut se demander pourquoi on les emploie dans ce sens.

### **Conclusion**

Au 19<sup>ème</sup> siècle, on utilisait de nombreuses désignations pour nommer les filles publiques et les femmes de mauvaise vie dans le registre argotique. On n'hésitait pas à reprendre les termes déjà utilisés dans les siècles précédents. Cependant, comme l'argot est en perpétuel changement, très créatif pour inventer de nouveaux termes, on peut constater l'apparition de

---

<sup>36</sup> « Pourquoi ce diminutif de Jeanne est-il devenu terme méprisant ? Sans doute parce qu'il était commun dans les campagnes et porté par nombre de servantes. » (France 1907 : 184).

<sup>37</sup> Dupâquier, Jacques – Pélissier, Jean-Pierre – Rébaudo, Danièle 42.

<sup>38</sup> France (1894-1907 ?): 219 « Rôdeuse de caserne, dans l'argot des troupiers, toujours prête à exécuter ce commandement. »

nouvelles expressions surtout celles créées à partir du prénom Marie. Étant donné ce changement continu, certains termes disparaissent, tandis que d'autres restent bien ancrés dans l'argot français à tel point qu'on les emploie même de nos jours.

## **Bibliographie**

### ***Corpus***

- Bruant, Aristide [et Léon de Bercy] (1901) : *L'argot au XX<sup>e</sup> siècle – Dictionnaire français-argot*. Paris : Publié par l'Auteur, Librairie Ernest Flammarion.
- Choux, Jules (1869) : *Le petit citateur. Notes érotiques et pornographiques*. [Bruxelles] : Paphos.
- De Landes, Louis [Scheler, Auguste] (1861) : *Glossaire érotique de la langue française depuis son origine jusqu'à nos jours contenant l'explication de tous les mots consacrés à l'amour*. Bruxelles : Vanderauwera.
- Delesalle, Georges (1896) : *Dictionnaire Argot-Français & Français-Argot*. Paris : Paul Ollendorff.
- Delvau, Alfred (1866) : *Dictionnaire de la Langue verte. Argots parisiens comparés*. Paris : E. Dentu.
- Delvau, Alfred (1866) : *Dictionnaire de la Langue verte. Argots parisiens comparés*. Deuxième édition. Paris : E. Dentu.
- Delvau, Alfred (1864-1867 ?) : *Dictionnaire érotique moderne*. Bale : Imprimerie de Karl Schmidt.
- Delvau, Alfred (1883) : *Dictionnaire de la langue verte*. Nouvelle édition conforme à la dernière revue par l'auteur, augmentée d'un supplément par Gustave Fustier. Paris: C. Marpon et E. Flammarion.
- Delvau, Alfred (1889?) : *Dictionnaire de la langue verte*. Nouvelle édition conforme à la dernière revue par l'Auteur, augmentée d'un supplément par Gustave Fustier. Paris: C. Marpon et E. Flammarion.
- Déterville (1815) : *Le Palais Royal ou les Filles en bonne fortune*. Paris: Chez L'Écrivain, Libraire, boulevard des Capucines, n°1.
- D'Hautel (1808) : *Dictionnaire du bas-langage, ou des manières de parler usitées parmi le peuple*. Paris : Imprimerie de L. Haussmann.
- Dufour, Pierre [Lacroix, Paul] (1853) : « *Le jargon ou argot de la prostitution* », dans *Histoire de la prostitution chez tous les peuples du monde depuis l'Antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours*. Tome cinquième. Paris : Seré, 87-105.
- France, Hector (1907 ?) : *Dictionnaire de la langue verte. Archaismes, Néologismes, Locutions étrangères, Patois*. Paris: Librairie du Progrès.
- Halbert d'Angers. Arthur (1849 ?) *Le nouveau dictionnaire complet du Jargon de l'argot ou le langage des voleurs dévoilé contenant tous les mots usités reconnus et adoptés par eux, avec leurs explications et leurs définitions*. Paris: Le Bailly
- Larchey, Lorédan. (1858-1859) : *Le Dictionnaire des familiarités françaises*. Publication par fragments dans la Revue Anecdotique. numéro 7 : 357 à 380, 405 à 476, 501 à 524, 549 à 572, 597 à 620, 637 à 660, numéro 9 : 73 à 96 et 99 à 118.
- Larchey, Lorédan (1861) : *Les excentricités du langage français*. Deuxième édition. Paris : Aux bureaux de la Revue Anecdotique.

- Larchey, Lorédan (1862) : *Les excentricités du langage*. Quatrième édition singulièrement augmentée. Paris : E. Dentu.
- Larchey, Lorédan (1865) : *Les excentricités du langage*. Cinquième édition toute nouvelle. Paris : E. Dentu.
- Larchey, Lorédan (1872) : *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot parisien* : 6e édition des Excentricités du langage. Paris : F. Polo.
- Larchey, Lorédan (1878) : *Dictionnaire historique d'argot*. 7e édition des "Excentricités du langage" Paris : E. Dentu, 1878.
- Larchey, Lorédan (1880) : *Supplément aux 7e et 8e éditions du Dictionnaire historique d'argot*: contenant 2784 mentions nouvelles...Paris : E. Dentu.
- Larchey, Lorédan (1883) : *Supplément aux neuvième et dixième éditions du Dictionnaire d'Argot avec une introduction substantielle et un répertoire spécial du largonji*. Paris : E. Dentu.
- Larchey, Lorédan (1889) : *Nouveau supplément du Dictionnaire d'argot, avec le vocabulaire des Chauffeurs de l'an VIII et le Répertoire du largonji*. Paris : E. Dentu.
- La Rue, Jean (1894 ?) : *La langue verte. Dictionnaire d'argot et des principales locutions populaires*. Paris : P. Arnould.
- Lermina, Jules et Lévêque, Henri (1900) : *Dictionnaire thématique français-argot*. Suivi d'un index argot-français à l'usage des gens du monde qui veulent parler correctement la langue verte. Nouvelle édition. Paris : Chacornac.
- Lucas, Aimée (1841) : *Des dangers de la prostitution considérés sous le rapport de l'ordre public, de la morale et de l'administration*, avec un Vocabulaire indispensable pour comprendre le langage des souteneurs et des filles publiques. Paris : Imp. de Moquet.
- Michel, Francisque (1856) : *Études de philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*. Paris : Librairie de Firmin Didot frères, fils et Cie, imprimeurs de l'Institut.
- Parent-Duchâtelet, Alexandre-Jean-Baptiste (1837) : *De la prostitution dans la ville de Paris, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration : ouvrage appuyé de documents statistiques puisés dans les archives de la Préfecture de police*. Paris : J.-B. Baillière.
- Rigaud, Lucien (1878) : *Dictionnaire du jargon parisien. L'argot ancien et l'argot moderne*. Paris: Paul Ollendorff.
- Rigaud, Lucien (1881) : *Dictionnaire d'argot moderne*. Paris : Paul Ollendorff.
- Rigaud, Lucien (1888) : *Dictionnaire d'argot moderne*. Nouvelle édition avec supplément. Paris : Paul Ollendorff.
- Rossignol, Gustave-Armand (1901) : *Dictionnaire d'Argot. Argot-français, français-argot*. Paris : Société d'éditions littéraires et scientifiques, Librairie Paul Ollendorff.
- Vidocq, Eugène-François (1836) : *Les Voleurs, physiologie de leurs mœurs et de leur langage*. Tome premier [et second]. Paris : chez l'auteur.
- Virmaître, Charles (1889) : *Paris-Impur*. Paris.
- Virmaître, Charles (1894) : *Dictionnaire d'Argot fin-de-siècle*. Paris : A. Charles.
- Virmaître, Charles (1896) : *Supplément au Dictionnaire d'Argot fin-de-siècle*. Paris : A. Charles.

### **Ouvrages consultés**

- Calvet, Jean-Louis (2007) : *L'argot*. Que sais-je ? Paris : PUF.

- Colin, Jean Paul – Mével, Jean-Pierre (2010) : *Le dictionnaire de l'argot et du français populaire*. Paris : Larousse.
- Dupâquier, Jacques – Péliissier, Jean-Pierre – Rébaudo, Danièle (1987): *Le Temps des Jules. Les prénoms en France au XIXe siècle*. Paris : C. N. R. S.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle (1994) : *Grammaire du nom propre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Guiraud, Pierre (1956) : *L'argot. Que sais-je ?* Paris : PUF.
- Jonasson, Kerstin (1991) : Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation. *Langue française*. N°92, 64-81.
- Szabó Dávid (1997) : *A francia argó*. In : Kis Tamás (szerk.) : *A szlengkutatás útjai és lehetőségei*. Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó, 159-183.
- Szabó Dávid (2011) : *Szleng és lexikográfia. A francia és a magyar szleng a szótárírás tükrében*. Habilitációs értekezés. ELTE.
- Van Hoof, Henri (1998) : Les prénoms dans la langue imagée. *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 43, n° 2, p. 262-311.  
<http://www.erudit.org/revue/meta/1998/v43/n2/004531ar.pdf>

Trésor de la langue française informatisé <http://www.cnrtl.fr/definition/>  
Le Grand Robert (version en ligne) <http://gr.bvdep.com/robert.asp>

Adrienn Szecskó  
Université Eötvös Loránd  
Institut des Langues Romanes  
Múzeum krt. 4/C  
H-1088 Budapest  
[szecskoa@yahoo.com](mailto:szecskoa@yahoo.com)

## Annexe

Je reprends les prénoms figurant dans les dictionnaires dans l'ordre alphabétique. Concernant les formes hypocoristiques, je les présente sous les prénoms dont elles sont les formes diminutives.

### **Arthurine :**

1866/2 Delvau 17

s.f. femme légère, – la femelle naturelle de l'Arthur. Argot du peuple.

1869 Choux 32

s. f. cocotte dont on ne sait pas le nom ; – la femelle d'un *Arthur* quelconque.

1896 Delesalle 17

prostituée, la femme de l'arthur, langage populaire

1901 Bruant 374 on dit encore ou on a dit d'une manière générale pour désigner les marchandes d'amour, démodé

1894-1907 France 7 Fille de mœurs légères.

### **Attrape-miché**

1869 Choux 34

s. m. fille sage qui vous fout la vérole en se laissant prendre de force

### **Diminutifs de Catherine**

#### **Cato, Catin, Catiche**

1808 D'Hautel 162

Cateau : terme outrageant, qui équivaut à prostituée, fille de joie, gourgandine, femme qui mène une conduite libertine et crapuleuse

Catin : *Une franche Catin*. Femme impudique et dévergondée.

1861 Landes 61

Catin : nom propre employé dans un scène obscène pour désigner une femme de mauvaise de vie.

employé comme terme d'amitié

1866 Delvau 66 1866/2 81

cathau s. f. fille qui n'a pas voulu coiffer sainte Catherine et s'est mariée avec le général Macadam. (l'inventeur du pavé – John Macadam, la prostituée fait le trottoir, général Macadam : le public des prostituées)

catin s. m. Un nom charmant qui est devenu un injure, – dans l'argot du peuple.

se catiniser De fille honnête devenir *fille*.

1864-1867 Delvau 84

catau ou cathos ou catin. Fille ou femme légère – comme chausson. Nom de femme qui est devenu celui de toutes les femmes galantes.

1869 Choux 73

catau s.f. poupée ; – *femme de carton*, – très légère

catin s. f. femme galante – Nom que l'on donne à toute femme jolie ou à peu près, qui fout avec tous les hommes qui la désirent.

1878 Rigaud 74 1888 Rigaud 82

Cato, Catiche :catin

*gerbe des catiches* : bureau des mœurs

1883 Fustier 504 1889 Fustier 518

cato : maîtresse

1894 La Rue 77

sous l'entrée biche, Les prostituées de basse catégorie ont reçu beaucoup de noms : catau, catin

88 catau, catin : prostituée

1894 Virmaître 59

Catiche : diminutif du catin (argot du peuple)

Catin : fille publique ; petite poupée ; nom d'amitié donné à une maîtresse (Argot du peuple)

1896 Delesalle 61

Catau s.f. français populaire, Catiche s. f. argot des malfaiteurs, Catin

135 gerbe des catiches : bureau de la police des mœurs, gerbe s. m. argot des malfaiteurs

1901 Bruant 372

Catau, Cathau, Cato : avec une idée de mépris

1894-1907 ? France 42

cathau : fille de mauvaise vie ; synonyme de *catin*, diminutif de Catherine

catiche : diminutif de *catin*. Ce mot n'était pas pris autrefois en mauvaise part, et encore actuellement, dans l'Est, beaucoup d'honnêtes filles s'appellent *catiche* et *catinette*.

catin : fille de mœurs légères. Ce nom n'a été que récemment employé en mauvaise part. C'est le diminutif de *Catherine*, du grec *kataros*, sans tâche. Dans certaines campagnes, les petites filles appellent *catin* leur poupée.

1900 Lermine-Léveque 667. femme : cathau (p. 66), 1254. prostituée : catiche (p. 124)

1901 Rossignol 24 fille publique**filles d'Ève:**

1857 Furpille, Eugène Dictionnaire de la langue bleue ou glossaire franco-parisien, à l'usage des touristes peu familiarisés avec les beautés de l'idiome capialesque, dans Paris à vol de canard – Impressions de voyage dans les 13 arrondissements de la capitale. 216.

sous l'entrée gueuse

**Jacqueline**1862-1878 Larchey

cf l'entrée Margot, Goton « Nom fort injurieux donné à une courtisane, à une femme de mauvaise vie. » – 1808, Dhautel On dit aussi *sa jacqueline*. (1862, 4<sup>ème</sup> édition, p. 203)

Jacqueline : Fille de mauvaise vie. – On dit de même *une Margot*. (1865, 5<sup>ème</sup> édition, p. 175), Fille de mauvaise vie. (1872, 6<sup>ème</sup> édition, p. 158), (1878, 7<sup>ème</sup> édition, p. 210)

1864-67 Delvau 225

nom de femme qui est devenu celui de toutes les femmes –devenues filles.

1878 Rigaud 1911888 Rigaud 215

(argot des malfaiteurs) prostituée

1894 La Rue 123

prostituée

1894 Virmaître 150

grisette. J'ai été promener ma petite jacqueline (Argot du peuple)

1896 Delesalle p. 154

s.f. prostituée, argot des malfaiteurs

1901 Bruant 374

on dit encore ou on a dit d'une manière générale pour désigner les marchandes d'amour, démodé

1894-1907 France 182

fille de mœurs légères

**Jeanneton**

1808 D'Hautel tome II 60

jeanneton : nom qu'on donne communément, et par mépris, aux grisettes, aux servantes d'auberges, et généralement à toute fille de moyenne vertu

1862-1878 Larchey

« Servante d'auberge, fille de moyenne vertu. » – 1808, Dhautel. (1862, 4<sup>ème</sup> édition, p. 183), (1865, 5<sup>ème</sup> édition, p. 176), (1872, 6<sup>ème</sup> édition, p. 159), (1878, 7<sup>ème</sup> édition, p. 211)

1866 Delvau 212

s. f. fille de moyenne vertu, – dans l'argot des bourgeois, qui connaissent leur La Fontaine

1866/2 Delvau 262

+ qui connaissent leur La Fontaine :

« Car il défend les jeannetons,

Chose très nécessaire à Rome. »

1864-1867 Delvau 226-227

Synonyme de Goton. Fille de la petite vertu, servante ou grisette, qui se laisse prendre volontiers le cu par les rouliers et par les étudiants.

1869 Choux 204

s. f. Synonyme de Goton : fille de mauvaise de vie.

1894-1907 ? France 184

paysanne, fille vulgaire et de mauvaises mœurs. Même sens que Gothon. Pourquoi ce diminutif de Jeanne est-il devenu terme méprisant ? Sans doute parce qu'il était commun dans les campagnes et porté par nombre de servantes.

**... de Saint-Lazare, de Saint-Laze, de Saint-Lago**

1864-1867 Delvau 206

*gibier de Saint-Lazare* : Fille publique, qui mérite toujours, peu ou prou, d'aller passer quelques jours ou quelques mois dans cette prison.

1878 Rigaud 36

1888 Rigaud 40

*bijou de Saint-Laze* : fille qui fait son temps à la prison de Saint-Lazare

1878 Rigaud 299

1888 Rigaud 334

*rosière de Saint-Laze* : fille de joie. Mot à mot : rosière de Saint-Lazare

1896 Delesalle 255

s. f. *rosière de Saint-Lago* : prostituée fr. populaire

**Louis, Louis XV**

1878 Rigaud 206

Louis (La) La maîtresse d'un souteneur. « Louis » est le nom sous lequel les souteneurs, en prison, écrivent à leurs maîtresses. C'est un subterfuge qui permet aux lettres d'arriver à destination, tout en rappelant à ces messieurs des souvenirs dorés.

1881 Rigaud 231 (1888 idem)

Louis (La) Abréviation de Louis XV. – Sous le nom de « Louis XV » les souteneurs désignent les femmes publiques aux crochets desquelles ils vivent largement, par allusion à ce monarque qui passe pour avoir été très généreux avec ses maîtresses.

1883 Larchey 91

Louis XV : Prostituée (M.) – Maîtresse (Grison) – V. Larnac – (1883 Suppl. aux 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> éditions)

1889 Larchey 141

Louis : fille publique. –Abréviation de Louis XV.

Louis XV : Prostituée (M.) nom donné, dit Richepin, à cause de la poudre de riz et des mouches à la mode dans la toilette des filles de maisons.

Louis XV : Maîtresse (Grison) mot à mot : prostituée V. Larnac – (Grison, 81.) (1889 Nouveau supplément)

1894 La Rue 77

Louis XV sous l'entrée biche

128 maîtresse

1896 Delesalle 166

Louis (fr. populaire) n. p. f. : 1. maîtresse 2. prostituée qui a un souteneur 3. fille publique. abrég. de Louis XV ; « souvent, dans les maisons publiques, les filles se poudrent la tête et se posent des mouches à la mode du siècle dernier » (J. Richepin)

308

1896 Delesalle 308

*la zozotte à la Louis* l'argent d'une prostituée

1901 Bruant 372

en parlant de la fille qu'il exploite, le maquereau dit : ma Louis, ma Louis XV

1894-1907 ? France 204

Louis : Fille dont les faveurs sont cotées vingt francs.

Louis quinze : France récupère la citation de Richepin chez Larchey, On sait que pendant la règne de l'amant de la Dubarry, la poudre et les mouches étaient en grande faveur à la cour et à la ville.

### **Lucrèce**

*Lucrèce (faire la)* : Faire la chaste, comme l'épouse de Collatin, devant tous les Sextus, généralement quelconques, — et finir par ouvrir ses cuisses comme elle devant l'impertinent engin du fils de Tarquin le Superbe.

*Le plaisir de se venger d'une femme qui avait fait la Lucrèce.*

Saint-Evremond

*Mais malgré son air virginal,*

*Sachez que la bougresse*

*A mon vit donna certain mal*

*Qui lui fit faire l'A...*

*Ah ! il m'en souviendra,*

*Larira,*

*D'avoir aimé une Lucrèce.*

Anonyme. (1864-1867 Delvau 242)

s. f. Femme chaste, en apparence du moins, — dans l'argot du peuple, qui a entendu parler de l'héroïsme de la femme de Collatin, et qui n'y croit que sous bénéfice d'inventaire. *Faire la Lucrèce*. Contrefaire la prude et l'honnête femme. (1866 Delvau 231), (1866/2 Delvau 286)

1869 Choux 218

s. f. femme chaste, en apparence du moins, dans l'argot du peuple

1894-1907 ? France 206

*Lucrèce (faire sa)* : affecter une vertu qu'on n'a pas. S'offenser du moindre geste et du plus anodin propos. Toutes les dévotes *font leur Lucrèce*. Allusion à la femme de Tarquin Collatin qui, violée par Sextus Tarquin, se tua.

### **Madeleine**

1858 Larchey

[femme entretenue] V. Lorette (Revue anecdotique, 1858, volume 7, p. 600)

1896 Delesalle 169

n. de baptême prostituée repentante fr. familialer

1901 Bruant 373

en prenant de l'élégance la fille devient

1894-1907 ? France 211

Madelon : Fille de mœurs légères. Abréviations de *Madeleine*.

### **Manon**

1866 Delvau 239 1866/2 296

s.f. gourgandine, – dans l'argot du peuple. Signifie aussi maîtresse, – dans l'argot des bourgeois.

1896 Delesalle 172

s.f. femme galante fr. familialer

1901 Bruant 373

en prenant de l'élégance la fille devient

1894-1907 ? France 216

Fille de joie. Réminiscence de l'héroïne du célèbre roman de l'abbé Prévost, *Manon Lescaut*.

### **Diminutifs de Marguerite :**

#### **Goton**

1856 Michel 190

gothon : fille de joie ; abréviation de *Marguerite*, dont on a également fait *Margot*, usité dans le même sens

1862-1878 Larchey

« Nom fort injurieux donné à une courtisane, à une femme de mauvaise vie. » –1808, Dhautel. (1862, 4<sup>ème</sup> édition, p. 203), (1865, 5<sup>ème</sup> édition, p. 200)

Goton : Fille de mauvaise vie. Abréviations de *Margoton*. (1872, 6<sup>ème</sup> édition, p. 150), Margot, Margoton : (1872, 6<sup>ème</sup> édition, p. 172), Goton (1878, 7<sup>ème</sup> édition, p. 196), Margot, Margoton (1878, 7<sup>ème</sup> édition, p. 233)

1866 Delvau 187 1866/2 232

gothon s.f. cuisinière malpropre. Signifie aussi Coureuse. – dans l'argot des bourgeois.

1864-67 Delvau 211

gothon : abréviation de *Margoton*, qui signifie fille de mauvaise vie.

1869 Choux 204

sous l'entrée Jeanneton s. f. Synonyme de Goton : fille de mauvaise de vie.

1878 Rigaud 178, 1888 Rigaud 199

goteur: libertine qui se plaît avec des souillons de cuisine et des souillons de tous genres, vulgo : Gothons

1896 Delesalle 141

Gothon = Goton s. f. prostituée, fr. familialer, Abrév. de Marguerite, Margot, Margoton (Littré)

1901 Bruant 372 Gothon, Goton: prostituée

1894-1907? France 158

Abréviations de *Margoton*: fille vulgaire, malpropre et de mœurs relâchées. On écrit quelques fois, mais à tort, *gothon*.

#### **Marguineton**

1901 Bruant 374

on dit encore ou on a dit d'une manière générale pour désigner les marchandes d'amour, démodé

**Marguinchon**1896 Delesalle 174

s.f. voy. Margot fr. populaire

1894-1907 ? France 219

Fille de mœurs dissolues.

**Margot, Margoton**1808 D'Hautel t II 114

Nom fort injurieux que l'on donne à une courtisane, à une femme de mauvaise vie

1862, 1865 LarcheyMargot, Goton : « Nom fort injurieux donné à une courtisane, à une femme de mauvaise vie. » – 1808, Dhautel. (1862, 4<sup>ème</sup> édition, p. 203), (1865, 5<sup>ème</sup> édition, p. 200)1866 Delvau 242 1866/2 299-300margot s.f. fille ou femme qui a jeté son bonnet et sa pudeur par-dessus des moulins. On dit aussi *Margoton*.

margot s.f. maîtresse, concubine, – dans l'argot des bourgeois

*vivre avec des margots* : vivre avec des filles1864-1867 Delvau 251

Margot, Margoton : nom de femme qui est devenu celui de toutes les femmes –devenues filles.

1869 Choux 227

Margoton : s.f. Margot : fille de mauvaise vie , dernière catégorie

1872, 1878 LarcheyGoton : Fille de mauvaise vie. Abréviation de *Margoton*. (1872, 6<sup>ème</sup> édition, p. 150), Margot, Margoton : (1872, 6<sup>ème</sup> édition, p. 172), Goton (1878, 7<sup>ème</sup> édition, p. 196), Margot, Margoton (1878, 7<sup>ème</sup> édition, p. 233)1892 Virmaître 175

femme de peu. – Tu n'es qu'une sale Margot. Pourquoi chercher dans Margot le diminutif de Marguerite ? Toutes les Marguerites ne sont pas de Bourgogne. Il y en a qu'on aimerait à effeuiller. On dit aussi Margoton. (Argot du peuple)

1896 Delesalle 173

Margot = Margoton s. f. Marguinchon. fille débauchée fr. populaire

1901 Bruant 372

Margot : avec une idée de mépris

1901 Rossignol 73

Femme de mœurs légères.

1894-1907 ? France 219

Grosse fille vulgaire et de mœurs faciles.

**Marie-Calèche**1836 Vidocq 44s. f. Quoiqu'on ne rencontre pas la *Calège* sur la voie publique, elle n'est pas cependant une femme honnête ; ses appas sont les marchandises qu'elle débite, mais elle vend très cher ... sa toilette est plus fraîche, ses manières plus polies, mais ses mœurs sont les mêmes1901 Bruant 374 prostituée (arg. algérien)

– Sainéan : L'argot ancien 1455-1850

on disait autrefois calège pour calèche, de même pr. calecho, femme ennuyante, importune p. 86

**Marie-couche-toi-là**1866/2 Delvau 300

s.f. femme facile, trop facile.

1894 Virmaître 175-176

femme qui se met sur le dos pour un oui et pour un non, rôdeuse de caserne (Argot des troupiers)

1900 Lermana-Lévêque p. 64

646. facile (femme)

1894-1907 ? France 219

Rôdeuse de caserne, dans l'argot des troupiers, toujours prête à exécuter ce commandement.

**Marie-mange-mon-prêt**1883 Fustier 531 1889 Fustier 555

argot militaire. maîtresse du soldat

1901 Bruant 373

la fille qui prend sa clientèle parmi les troupiers

1894-1907 ? France 219fille à soldat, avec laquelle celui-ci dépense son argent. On dit quelquefois simplement *Mange-mon-prêt*.**Marie Pattes-en-l'air**1900 Lermana-Lévêque 64

646. facile (femme)

**Marie-pique-rempart**1889 Virmaître : Paris Impur 831894 Virmaître 166

Femme qui rôde la nuit sur les remparts, aux environs des postes de soldats. On devine ce qu'elle cherche : un gîte et un restant de soupe. Huit ou dix jours plus tard, le troupier sait ce qu'elle a apporté (Argot des troupiers)

1894-1907 ? France 219

femme qui rôde la nuit autour des remparts et des casernes à la recherche d'un gîte et le reste ; le souper est rarement compris

**Marie-sac-au-dos**1889 Virmaître : Paris Impur 83

toujours prête et le plus souvent

1894 Virmaître 176femme toujours prête. Allusion aux troupiers qui, quand le quartier est consigné en vue d'un événement quelconque, campent dans la cour de caserne *sac au dos, prêts à partir* (Argot des troupiers)**Marie-salope**1866/2 Delvau 301

s. f. femme de mauvaise vie

1881 Rigaud 215*Dégringolé du c. de Marie la salope* : Enfant de père inconnu. (1881 Rigaud 130)1888 Rigaud 242

femme sale et sale femme, par allusions aux bateaux dragueurs appelés des maries-salopes.

1896 Virmaître 135

Figure emprunté au bateau dragueur à qui les marinières donnent ce nom parce que la drague, en fouillant les rivières, ramasse toutes les ordures qui sont au fond de l'eau. Cette expression

sert à qualifier une femme qui vit dans les bas-fonds et qui , comme la drague, ramasse toutes les ordures. (Argot du peuple)

1894-1907 ? France 219

Bateau dragueur. Se dit aussi pour la fille ou la femme de mauvaise vie.

**Messaline**

1869 Choux 233

femme qui n'est jamais lasse de se donner aux hommes.

« On appelle aujourd'hui *Messaline*, toute petite dame, qui, connaissant parfaitement la rocambole de l'amour, vous procure tous les plaisirs et toutes les jouissances, à la condition d'être grassement payée. Pourquoi ne publie-t-on tous les ans, un almanach des 25.000 adresses de ces 25.000 petites dames ? .. avec leurs prénoms, leurs surnoms, , leur âge, une énumération de leurs petits talents, et surtout, leurs prix – fixes ? .. Espérons que l'on'y pensera. »

**Nichette = Nichonette**

1896 Delesalle 192

s.f. femme légère, à la mode

la grisette vertueuse de La Dame aux Camélias

**Sophie de carton**

1896 Delesalle 272

femme qui pose à tort pour la vertu